

SUR UN CAS REMARQUABLE DE VIE RALENTIE CHEZ UN ARBRE FRUITIER,  
par **M. Édouard LAMY DE LA CHAPELLE.**

Un fait de somnolence arboricole, selon moi digne d'intérêt, s'est produit récemment dans le jardin du Treuil à Saint-Martial, près de Limoges.

Un Poirier *Bergamote d'Esperen*, greffé sur franc, âgé de sept ans, disposé en candélabre, d'une grande vigueur, s'appliquait au mur d'un vieux bâtiment destiné à être bientôt démoli. Dès lors on dut se préoccuper de la conservation de ce bel arbre, qui fut arraché avec précaution et transporté au pied d'un autre mur, à l'une des extrémités du jardin, mur exposé comme l'ancien au sud-ouest.

Un peu plus tard il subit l'opération de la taille habituelle, en même temps que ses congénères du voisinage, mais sans avoir été soumis préalablement aux mutilations plus ou moins graves infligées assez fréquemment aux sujets robustes que l'on arrache pour être placés d'un lieu dans un autre; aussi, dans sa nouvelle résidence, il présentait comme jadis une envergure de 4 mètres en largeur, sur 2 d'élévation.

A partir d'octobre 1879 jusqu'en mars 1881, c'est-à-dire pendant dix-huit mois, l'arbre transplanté ne donna aucun signe extérieur de végétation. Son propriétaire, qui est mon jeune frère, le surveillait de près, et chaque jour du printemps il lui rendait visite pour vérifier si l'épanouissement des bourgeons allait enfin se produire, mais l'état stationnaire de l'individu persistait.

Les tièdes chaleurs de mai et de juin n'ayant exercé aucune action efficace, on pouvait espérer que le soleil plus actif de juillet et d'août donnerait à la sève assez d'énergie pour susciter les résultats désirés, mais il n'en fut rien : toutefois la peau de l'arbre, par sa persistance à rester lisse et fraîche, indiquait bien qu'elle abritait encore les réalités de la vie, et cette étrange situation se maintint pendant l'automne et le second hiver.

Lorsque, avec un canif, on mettait à découvert l'aubier du bois sur un point quelconque, on acquérait vite la conviction que l'aspect de l'écorce n'était point trompeur, et qu'on était en présence d'un être vivant.

Effectivement, en mars 1881 les jours de sommeil étaient terminés, et une admirable résurrection se préparait graduellement depuis la base du tronc jusqu'aux extrémités des branches; peu à peu les bourgeons à bois grossissaient, développaient de jeunes feuilles, et bientôt le somnolent de dix-huit mois manifesta son réveil par une luxuriante foliation. Aujourd'hui il permet d'espérer pour l'année prochaine une belle floraison et une abondante récolte de fruits.

J'ai pensé avec M. Laurent, professeur d'horticulture à Limoges, praticien expérimenté et mon ami, qu'il convenait de faire connaître un phénomène qui peut-être n'a pas encore été constaté dans les annales de la science arboricole.

M. P. Duchartre signale un fait analogue à celui qui est rapporté dans la note de M. Lamy de la Chapelle.

Au mois de novembre 1878, il avait déplacé dans son jardin à Meudon un pied de Vigne Chasselas âgé de huit ou neuf ans. Le pied ainsi transplanté ne donna pas le moindre signe de vie pendant toute l'année 1879, à la fin de laquelle il devait être arraché comme paraissant être mort. Néanmoins une circonstance particulière l'ayant fait laisser en terre, vers la fin du mois de mai 1880 il donna une pousse assez vigoureuse. La plante était restée à l'état de vie latente pendant dix-neuf mois; elle est encore bien vivante au moment présent.

A ce propos, M. P. Duchartre rappelle un fait encore plus étonnant qui a été signalé par Pepin. Dans l'orangerie d'un château du centre de la France, un gros Oranger se montra un jour dans un état de dépérissement marqué, qui ne fit que s'aggraver de jour en jour, à ce point que, le regardant comme perdu, le jardinier l'arracha, puis en coupa les branches et les racines, le réduisant ainsi à une bille qui fut abandonnée dans un coin de l'orangerie. Au bout de plusieurs mois, cette bille fut mise dans une cave où elle servit comme support pour des barriques. Elle resta là pendant plus de deux années, après lesquelles le jardinier, ayant remarqué que l'écorce en était restée toujours lisse et fraîche, eut l'idée de la replanter. Elle ne tarda pas à émettre des racines, puis des pousses, et l'Oranger, ainsi remis en végétation après cette longue suspension de toute activité végétative, reprit sa place parmi ceux qui peuplaient l'orangerie du château.

M. A. Ramond dit qu'il peut ajouter un autre exemple à ceux qu'on vient de citer. Au mois de novembre 1859, un Laurier-Tin, âgé de vingt-cinq à trente ans et qui mesurait 4 mètres de hauteur, fut transplanté dans son jardin au Havre. Pendant l'hiver de cette année le froid fut excessif. L'arbuste déplacé perdit toutes ses feuilles, et il était si languissant, qu'on fut sur le point de l'arracher. Il ne manifesta aucune vitalité pendant toute l'année 1860, et cet état léthargique se prolongea jusqu'au printemps de 1861; on le vit

alors se couvrir de feuilles très rapidement, et il redevint aussi florissant que par le passé.

M. Gaston Bonnier présente un travail de M. Scherfel sur la distribution des plantes alpines dans les Carpathes; il en résume les données principales, et fait remarquer qu'elles sont d'accord avec ses propres observations sur la relation entre l'aire des espèces de la flore alpine d'Europe et la somme des températures utiles.

Lecture est donnée de la lettre suivante, adressée à M. Van Tieghem par M. Saint-Lager, de Lyon.

Monsieur le Président,

La Société botanique de Lyon m'ayant chargé de vous adresser le n° 1 du tome VIII de ses *Annales*, je saisis cette occasion pour vous prier de vouloir bien appeler l'attention de la Société botanique de France sur une innovation apportée dans la rédaction de ce volume, relativement à quelques noms de plantes qui ont été modifiés conformément aux principes exposés dans deux opuscules que j'ai eu l'honneur de vous adresser (1).

En parcourant ce volume de nos *Annales*, vous constaterez en effet que, des pages 49 à 136, les membres de notre Société lyonnaise ont adopté les modifications proposées. Ils ont pensé que le meilleur moyen de faire accepter une innovation jugée utile était de la mettre immédiatement en pratique, sans attendre que le voisin commence. En cette matière, comme en beaucoup d'autres, l'exemple leur a paru plus efficace que le précepte.

Persuadé que la Société botanique de France, dont l'autorité est grande dans le monde savant, exercerait une influence considérable sur la propagation du mouvement dont nos confrères lyonnais ont pris l'initiative, je viens solliciter son adhésion à l'entreprise de l'amélioration du langage qui est notre bien commun.

Permettez-moi de vous soumettre quelques remarques préalables sur une distinction à laquelle j'attache une grande importance pratique. Les vices de notre nomenclature sont si nombreux, qu'on ne saurait, sans graves inconvénients, essayer de les corriger tous d'emblée et coup sur coup. C'est pourquoi j'estime qu'il serait prudent de se borner présentement aux corrections orthographiques, grammaticales, et en un mot au redressement des expressions qui violent les règles fondamentales de la linguistique, ou qui offensent gravement le bon goût. J'ajoute que ces corrections s'appli-

(1) *Réforme de la nomenclature botanique*, 1880; *Nouvelles Remarques sur la nomenclature botanique*, 1881. Paris, J.-B. Baillière.